



## Communiqué de Presse de l'ADTC - Se déplacer autrement

### Enquête Publique projet de PDU 2030 : une Autorité Organisatrice des Mobilités unique pour la région grenobloise est urgente

L'ADTC-*Se déplacer autrement* se félicite de l'avis de la commission d'enquête et appuie les conclusions énoncées.

Lors de l'enquête publique sur le projet de PDU 2030, l'ADTC-*Se déplacer autrement* a émis un avis favorable, assujéti de plusieurs réserves. L'ADTC-*Se déplacer autrement* se réjouit de voir que la commission d'enquête a repris plusieurs de ces réserves.

#### Oui, la création d'une AOM est urgente

La commission d'enquête demande qu'une autorité organisatrice des mobilités (AOM) du « grand territoire » voit rapidement le jour. C'était la première des réserves émises par l'ADTC ! Nous attendons que les collectivités se mettent maintenant ensemble autour de la table pour construire cette nouvelle autorité organisatrice.

#### Les extensions du réseau de tramway doivent être réétudiées

La commission d'enquête recommande que la problématique d'extension du réseau de tramway soit réétudiée. Nous avons été entendus !

Surtout qu'un élément nouveau est intervenu : au moment de la rédaction du projet de PDU, le prolongement de la ligne E de tramway à Pont de Claix, ou le tram-train à Vizille, était difficile à envisager en raison des règles de sécurité (Plan PPRT) imposées par le site chimique de Pont de Claix, ce qui avait conduit à repousser ces infrastructures à 2030 dans le projet de PDU.

Mais le 27 juin 2018, le préfet de l'Isère a publié un nouveau PPRT qui prévoit explicitement la possibilité de prolonger la ligne E à Pont de Claix et permet donc d'accélérer cette réalisation.

Cette recommandation de la commission d'enquête est l'occasion pour le SMTC de rattraper son erreur d'avoir sacrifié les extensions de lignes de tramway dans son projet de PDU.

#### La question du Métrocâble est reposée par la commission d'enquête.

L'ADTC l'a toujours dit : si la technique du câble sur cet itinéraire est pertinente, le trafic prévisible est trop faible pour justifier un tel investissement alors que des besoins sont plus urgents comme dans le sud de l'agglomération ou vers Meylan. L'ADTC demande que les crédits affectés à ce projet soient réorientés vers les prolongements de lignes de tramway tant attendus.

D'autres points mis en avant par la commission d'enquête vont dans le bon sens : de nouveaux axes Chronovélo, l'hypothèse du retour du trolleybus, les interrogations sur le maillage des lignes de tramway, le code de la rue, l'entretien des pistes cyclables, le réaménagement du pôle Chavant...

**L'ADTC est maintenant dans l'attente de la version finale du PDU, et de l'invitation à travailler dans les futurs « comités techniques partenariaux » recommandés par la commission d'enquête.**

Contacts presse :

- François Lemaire, vice-président de l'ADTC
- Emmanuel Colin de Verdière, secrétaire de l'ADTC